



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE PV N°1 du 20/11/2021

En vote électronique par la société ALTERN'ACTIVE SYSTEMS

ORDRE DU JOUR :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- **09h00- 09h15** : Émargement, vérification et enregistrement des pouvoirs, la société ALTERN'ACTIVE SYSTEMS en charge pour le vote électronique.
- **10h** : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Secrétaire Général,
- Appel des délégués (vote électronique),
- Mot du président du DAF,
- Bienvenue des personnalités : intervention du Maire de Tarascon/Ariège, intervention du Président du club de l'US Tarascon,
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire et Extraordinaire du 5 juillet 2021 :

Vote électronique

- Volet financier : Présentation des comptes clos au 30 juin 2021 par le cabinet SOGIREX, présentation du rapport du commissaire aux comptes M. LENOIR
- Questions

Vote électronique

- Report du résultat net comptable pour la saison 2021/2022

Vote électronique

- Validation des 5 délégués titulaires et suppléants pour l'AG de la LFO du 27 novembre 2021

Vote électronique

- Présentation et validation pour le poste vacant du Comité Directeur du DAF

Vote électronique

- Point de la commission Technique Jeunes,
- Point de la commission des arbitres,
- Présentation des partenaires,
- Questions diverses
- Intervention des personnalités
- Mot du Président de la Ligue
- Clôture de l'Assemblée par le Président du DAF.

Gérard GONZALEZ accueille les invités et les remercie de leur présence. Il invite les clubs à connecter les boitiers pour le vote. Il ouvre la séance à 10h00.

Nombre de délégués inscrits 92, présents 87.

Rapport de présence

N° du Club	Nom	Prénom	Pondération de vote	
560525	AUZAT	M. CALLEONI MARC	1	Présent
581963	AS CRITOURIENNE	M. MAILHOL Stéphane	1	Présent
581747	COUSSA-HERS	M. SANCHEZ NICOLAS	4	Présent
535408	ESCOSSE	M. PUJOL RAYMOND	1	Présent
548935	FCPO	M. DE DIOS MICHEL	4	Présent
522121	FOIX	M. POUX JEAN- BERNARD	7	Présent
536143	LA TOUR DU CRIEU FC	Mme ARTUSO KARINE	4	Présent
525727	LAROQUE D'OLMES	M. LAHLOUAH NABIL	2	Absent
525729	LE FOSSAT	M. GROS CHRISTIAN	4	Présent
532387	LE VERNET	M. RIVIERE CHRISTOPHE	2	Présent
535917	LESCURE	M. BAREILLE MICHEL	2	Absent
548437	LEZAT	M. CASSOULET CYRIL	3	Absent
548182	LORP SENTARAILLE	M. ALMEIDA MARTINS JEA	1	Absent
505956	LUZENAC	M. RODRIGUEZ CHRISTOPHE	5	Présent
517816	MAS D'AZIL	M. COMMENGE Benjamin	2	Présent
506216	MAZERES	M. TEULIERE FABRICE	4	Présent
551240	MIREPOIX	M. ALIBERT PIERRE	6	Présent
520192	MONTAUT	M. FARASIN CHRISTIAN	3	Présent
511422	PAMIER (FC)	M. LAFFITTE CHRISTIAN	7	Présent
551919	PLANTAUREL AS	M. ANGE JEAN-FRANCOIS	1	Absent
531539	RIEUX DE PELLEPORT	M. ESPARRELL ROLAND	5	Présent
523580	SAINT-GIRONS	M. FERNANDES GILES	5	Présent
514808	SAINT JEAN DU FALGA	M.DOUARCHE Philippe	7	Présent
506105	SAVERDUN	M. CAPRA Jérôme	3	Présent
547380	SERONAI	M. CAMBUS DENIS	1	Présent
534352	SPAM	M. MARCAILLOU PASCAL	3	Présent
553142	TARASCON	M. AIT HAMMOU MOSTAFA	3	Présent
541857	VARIL/ ST J DE VE	M. DUPONT BERNARD	3	Présent
590191	VERNAJOUL	Mme CARNEIRO Danielle	2	Présent



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 20 novembre 2021

MJC de Tarascon/Ariège

OUVERTURE DE LA SÉANCE

MOTS D'ACCUEIL

Monsieur Gérard GONZALEZ

Secrétaire Général du District de l'Ariège de Football



VOUS AUREZ L'OCCASION DE DONNER VOTRE AVIS À PLUSIEURS REPRISES DURANT CETTE ASSEMBLÉE

2 Le témoin lumineux vert s'allume un instant, votre réponse a été prise en compte

1 Lorsque le vote est ouvert (cadre vert en haut à droite de l'écran) cliquez sur la touche correspondant au numéro de réponse choisie

3

Vous avez appuyé sur le mauvais bouton ou avez changé d'avis, il vous suffit d'appuyer sur le bouton de votre réponse finale. **La réponse prise en compte est la dernière reçue avant la fin du temps imparti.**

3

Vote test et quorum

Veillez confirmer votre présence en appuyant sur 1/A.

87



MOT DU PRÉSIDENT DU DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBALL

Monsieur Jean-Pierre MASSE



BIENVENUE DES PERSONNALITES



MOT DU MAIRE DE TARASCON/ARIEGE

Monsieur Alain Sutra



MOT DU PRESIDENT DE L' US TARASCON

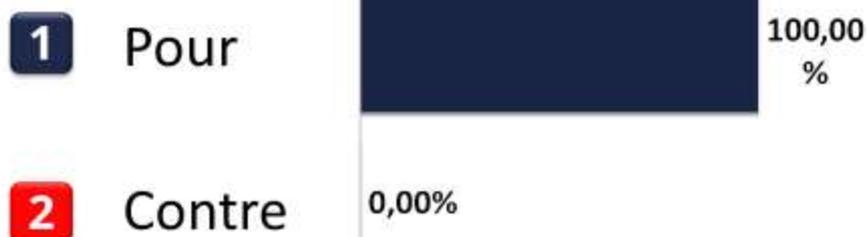
Monsieur Ait Hammou Mostafa



Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire et Extraordinaire dématérialisée du 5 juillet 2021



Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire et Extraordinaire dématérialisée du 5 juillet 2021



Volet Financier



Présentation des comptes clos du 30 juin 2021

par le cabinet Sogirex



• Votre association en quelques chiffres



SOGREX

Entretien du 06/11/2021 présenté par M. Christophe SANTIAGO

Analyse de votre activité

SOGREX

Entretien du 06/11/2021 présenté par M. Christophe SANTIAGO

• Ressources associatives

		2020/2021	2019/2020	Évolution
Subventions obtenues	+ 17 673 €	199 544 €	181 871 €	+9,7% 😊
Cotisations des adhérents	- 630 €	6 200 €	6 830 €	-9,2% 😞
Total des ressources	+ 17 043 €	205 744 €	188 701 €	+9% 😊

	30/06/21	30/06/20	VARIATION
FFF	30 364	31 234	- 870
LMPF	59 648	76 067	- 16 419
PARTENAIRE PUBLIC	56 510	73 510	- 17 000
CONTRAT AIDE	8 167	1 060	+ 7 107
AIDES COVID19	44 855		+44 855
			Dont variation sur subventions hors aides COVID19 = - 27 182 € Dont FDS = 42 831 € et Aide au paiement = 2 024 €

SOCUREX

Entretien du 06/11/2021 présenté par M. Christophe SANTIAGO

• Activité globale

		2020/2021	2019/2020	Évolution
Ressources associatives	+ 17 043 €	205 744 €	188 701 €	+9% 😊
Prestations vendues	- 29 061 €	31 839 €	60 900 €	-47,7% ⚡
Produits d'exploitation	- 12 018 €	237 583 €	249 601 €	-4,8% 😞
Contributions volontaires		11 308 €	18 939 €	-40,3% ⚡
Emplois contributions volontaires		11 308 €	18 939 €	0% ⚡

	30/06/21	30/06/20	VARIATION
AMENDE	7 056	27 866	- 20 810
GESTION LICENCE	10 998	12 750	- 1 752
ENGAGEMENT	12 400	18 685	- 6 285
PRODUITS ANNEXES	1 385	1 599	- 214
TOTAL PRESTATIONS	31 839	60 900	- 29 061

SOCUREX

Entretien du 06/11/2021 présenté par M. Christophe SANTIAGO

Charges de fonctionnement



Variations liées à la baisse de l'activité - 56 k€

Frs consommables - 3 k€ sous traitance - 1 k€ personnel détaché - 34 k€ déplacements - 18 k€

Autres variations + 15 k€

Location parc informatique + 1 k€ Entretien + 4 k€ Honoraires Avocat + 2 k€ Frais de formation + 8 k€

Pour connaître le coût de fonctionnement de l'association, il convient d'ajouter les contributions volontaires de 11 308 € contre 18 939 € pour N-1

SOGREX

Entretien du 06/11/2021 présenté par M. Christophe SANTIAGO

Charges externes (Détail)

	2020/2021	2019/2020	Évolution	
Fournitures consommables	9 608 €	12 117 €	-2 509 €	-20,7%
Sous-traitance	696 €	2 028 €	-1 332 €	-65,7%
Locations, Charges locatives	24 395 €	22 158 €	+2 237 €	+10,1%
Entretien, Réparations	8 012 €	4 220 €	+3 792 €	+89,9%
Primes d'assurance	2 523 €	2 826 €	-303 €	-10,7%
Personnel extérieur	4 415 €	38 156 €	-33 741 €	-88,4%
Intermédiaires et honoraires	14 373 €	13 648 €	+725 €	+5,3%
Informations et communications	1 986 €	1 379 €	+607 €	+44%
Déplacements, Réception	16 388 €	34 258 €	-17 870 €	-52,2%
Frais postaux, Télécom	4 987 €	4 156 €	+831 €	+20%
Frais bancaires	1 309 €	582 €	+727 €	+124,9%
Autres services extérieurs	15 321 €	9 413 €	+5 908 €	+62,8%
TOTAL	104 013 €	144 941 €	-40 928 €	-28,2%

SOGREX

Entretien du 06/11/2021 présenté par M. Christophe SANTIAGO

- Impôts et taxes



	30/06/21	30/06/20	VARIATION
Formation continue	392	1 158	- 766
Taxe foncière	1 462	808	+ 654
TOTAL	1 854	1 966	- 112

SOGREX

Entretien du 06/11/2021 présenté par M^r Christophe SANTIAGO

- Transfert de charges



Protection juridique	= 860 €
FAFA - Apprentissage - Mr PINELLI	= 2 580 €
AFDAS - Formation - Mme FONT	= 3 333 €

SOGREX

Entretien du 06/11/2021 présenté par M^r Christophe SANTIAGO

• Synthèse des charges de personnel

		2020/2021	2019/2020	Évolution
Salaires bruts	+ 33 778 €	84 473 €	50 695 €	+66,6%
Charges sociales	- 6 432 €	6 672 €	13 104 €	-49,1%
Taux de charges sociales	+ 27 346 €	91 145 € 7,9%	63 799 € 25,85%	-18
Autres charges du personnel	Médecine du travail	548 €	539 €	+1,7%
Intérimaires	Personnels détachés district Aude / GESCO / FC FOIX	4 415 €	38 156 €	-88,4%

Variations des salaires bruts = 34 k€		Analyse du taux de charges	
Administratif	+ 16 k€ ==> Embauche le 01/01/20 (N-1 : 6M)	Charges sociales de l'exercice	= 6 672 €
Apprenti	+ 8 k€ ==> Embauche le 01/09/20	Aide COVID19 / Exo chge URSSAF	= 15 033 €
CDT-DAP	+ 3 k€	Charges hors exonération	= 21 705 €
Agent technique	+ 5 k€ ==> Embauche le 02/09/19 (N-1 : 10 M)	Taux de charges hors exonération	= 25,69%
Activité partielle	+ 2 k€		

SOGREX

Entretien du 06/11/2021 présenté par M/ Christophe SANTIAGO

• Ratios d'activité (%)

	2020/2021		2019/2020	
Produits d'exploitation	237 583 €	100%	249 601 €	100%
Marge globale	33 955 €	14,29%	57 100 €	22,88%
Charges de fonctionnement	104 013 €	43,78%	144 941 €	58,07%
Impôts et taxes	1 854 €	0,78%	1 966 €	0,79%
Charges de personnel	91 694 €	38,59%	64 338 €	25,78%
Dotations aux amortissements	4 321 €	1,82%	3 725 €	1,49%
Dotations aux provisions	776 €	0,33%	5 000 €	2%
Résultat d'exploitation	38 080 €	16,03%	20 213 €	8,1%
Résultat financier	372 €	0,16%	16 €	0,01%
Résultat courant	38 452 €	16,18%	20 229 €	8,1%
Résultat exceptionnel	-13 618 €	-5,73%	129 386 €	51,84%
Résultat de l'exercice	24 834 €	10,45%	149 615 €	59,94%

SOGREX

Entretien du 06/11/2021 présenté par M/ Christophe SANTIAGO

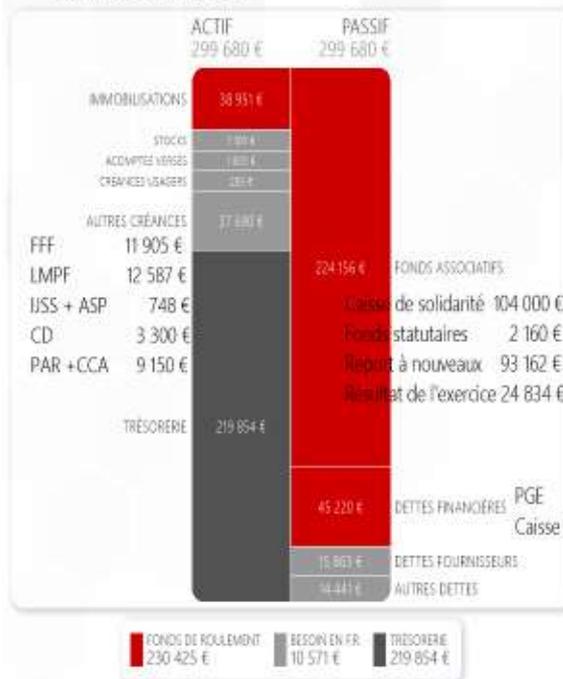
Votre Bilan

au 30/06/2021

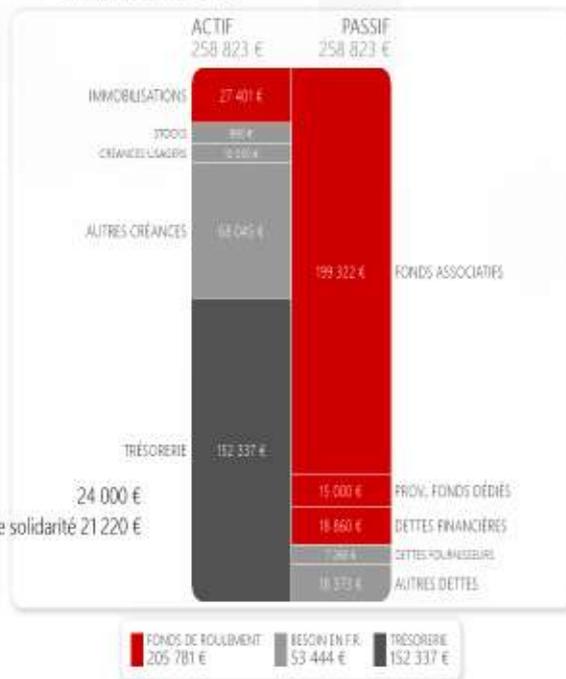
SOGREX

Entretien du 06/11/2021 présenté par M^r Christophe SANTIAGO

• Bilan au 30/06/2021



• Bilan au 30/06/2020



SOGREX

Entretien du 06/11/2021 présenté par M^r Christophe SANTIAGO

Conclusion

L'association a bénéficié des mesures COVID19 ci-dessous :

PGE d'un montant de 24 000 €

URSSAF : exonération de charges sociales pour un montant de 15 033 €

URSSAF : aide aux paiements pour un montant de 14 651 € dont 2 024 € comptabilisé sur l'exercice, solde de 12 627 € différé sur 21-22

Activité partielle pour un montant de 8 305.98 €

Fonds de solidarité pour un montant de 42 831.00 €

Cette saison a été impactée par la crise sanitaire COVID19 :

❖ Le bilan sportif enregistre une année blanche

❖ Le bilan financier fait apparaître un bénéfice de 24 834 € :

Ce résultat est exceptionnel et s'explique par l'obtention des aides COVID, le résultat hors aides est une perte de 35 K€

Pour l'association

Mr MASSE Jean-Pierre

Le collaborateur

Mme SERNI Céline

L'expert-comptable

Mr SANTIAGO Christophe

Présentation du rapport du commissaire au compte

Monsieur Lenoir



DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBALL

5, place du Mercadal

09100 PAMIERS

COMMISSARIAT AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020-2021

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Eric LENOIR

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit auprès de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Toulouse Midi Pyrénées

DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBALL

5, place du Mercadal

09100 PAMIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30 juin 2021

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association District de l'ARIEGE de Football relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association District de l'ARIEGE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Cabinet Eric LENOIR

14, avenue de l'ARIEGE 09000 FOIX

Téléphone : 05 34 09 00 05 - E-mail : contact@e-lenoir.fr

SIRET : 413 551 854 000 40 - NAF : 6920Z - Identification TVA : FR 63 413 551 854 Page 1 sur 3



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité, leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux membres votre Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.



Cabinet Eric LENOIR

14, avenue de l'ARIEGE 09000 FOIX

Téléphone : 05 34 09 00 05 - E-mail : contact@e-lenoir.fr

SIRET : 413 551 854 000 40 - NAF : 6920Z - Identification TVA : FR 63 413 551 854 Page 2 sur 3

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en pied de page du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à FOIX, le 2 novembre 2021



Eric LENOIR

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Toulouse Midi Pyrénées

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cabinet Eric LENOIR

14, avenue de l'ARIEGE 09000 FOIX

Téléphone : 05 34 09 00 05 - E-mail : contact@e-lenoir.fr

SIRET : 413 551 854 000 40 - NAF : 6920Z - Identification TVA : FR 63 413 551 854 Page 3 sur 3

BILAN ACTIF

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

	Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021		Net	01/07/2019 au 30/06/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.		
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			418	1 004
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	5 013	4 594		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 784	217	1 567	6 905
Installations techn., matériel et outill. ind.	4 465	1 993	2 472	1 199
Autres	35 363	16 039	19 324	2 304
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15 170		15 170	14 999
Prêts				
Autres				990
TOTAL (I)	61 795	22 844	38 951	27 401
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	1 100		1 100	990
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	7 257	6 972	285	10 050
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 658		3 658	76 683
Valenrs mobilières de placement				
Disponibilité	219 854		219 854	152 337
Charges constatées d'avance	2 961		2 961	1 805
TOTAL (II)	267 701	6 972	260 729	241 865
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	329 496	29 816	299 680	269 265



BILAN PASSIF

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

PASSIF		Du 01/07/2020 au 30/06/2021	Du 01/07/2019 au 30/06/2020
FONDS PROPRES		106 160	106 160
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres			
Report à nouveau		93 162	-56 452
Excédent ou déficit de l'exercice		24 834	149 615
	<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>224 156</i>	<i>199 322</i>
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		224 156	199 322
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			15 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			15 000
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		24 000	18 860
Emprunts et dettes financières diverses		21 220	17 711
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 863	11 596
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		13 912	776
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		528	6 000
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance		75 524	54 943
TOTAL (IV)		75 524	6 000
TOTAL (V)			
Ecart de conversion passif			269 265
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		299 680	269 265

COMPTE DE RESULTAT

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

	Du 01/07/20 au 30/06/21	Du 01/07/19 au 30/06/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Coisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		67 730
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	38 039	
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>	199 544	181 871
Produits de tiers financiers		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Resources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 773	1 170
Utilisations des fonds dédiés	755	18 996
Autres produits	245 111	269 767
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	4 194	9 730
Variation de stock	-110	900
Autres achats et charges externes	104 014	163 881
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 854	1 966
Salaire et traitements	84 473	50 695
Charges sociales	7 221	13 643
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 098	3 725
Dotations aux provisions		5 000
Report en fonds dédiés		
Autres charges	288	14
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	207 031	249 554
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	38 080	20 213
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	372	16
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	372	16
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	372	16

COMPTE DE RESULTAT

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

	Du 01/07/20 au 30/06/21	Du 01/07/19 au 30/06/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I+II+III+IV)	38 452	20 229
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	990	150 000
Sur opérations en capital	15 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	15 990	150 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		15 065
Sur opérations en capital	21 910	5 549
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 698	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	29 608	20 614
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-13 618	129 386
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)	261 473	419 783
TOTAL DES CHARGES (II-IV-VI+VIII)	236 639	270 169
EXCÉDENT OU DÉFICIT	24 834	149 615
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	11 308	
Prestations en nature		
Bénévoles		
TOTAL	11 308	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition, gratuite de biens	11 308	
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	11 308	
TOTAL	24 834	149 615



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBALL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021 dont le total est de 299 679,82 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 24 833,77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Face à la pandémie, le gouvernement a mis en place des aides afin de soutenir l'activité économique. Notre activité a été éligible à ces aides : activité partielle du personnel, exonérations de charges, aide au paiement et fonds de solidarité.
Toutefois, conformément aux règles de prudence, l'aide au paiement obtenue au titre de l'exercice 20-21, n'ayant trouvé à s'imputer sur la dette URSSAF n'a pas été comptabilisée.
Cette aide sera comptabilisée au fur et à mesure de son imputation sur les cotisations 21-22, elle est estimée à 13 K€.

Une convention de mise à disposition a été signée avec la mairie de Pamiers pour l'occupation de l'immeuble sis 5 place du Mercadal 09100 pamiers pour la période du 15/10/20 au 14/10/21

Le 24/02/21, l'audience tenue au Conseil de Prud'homme de Foix a condamné l'association, l'exercice supporte un coût social de 20 920,27 € compensé par la reprise de provision pour risque de 15 000 €

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions 5 ans
- Matériels et outillages industriels 5 ans
- Matériel informatique 3 ans
- Mobilier 5 ans

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	5 749	
	Terrains			
	Constructions			1 784
CORPORELLES	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui		7 952	1 784
	Instal. gén., agencés & aménagés const.		3 694	2 207
	Installations techniques, matériel & outillages indust.			
	Instal. gén., agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles		33 125	20 564
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & info., mobilier			
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes				
	TOTAL III	44 771		24 555
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés		14 999	171
	Prêts et autres immobilisations financières		990	
	TOTAL IV	15 989		171
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	66 528		24 726
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Reévaluation légale	
			Valeur brute des immob. fin ex.	Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I		
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II	756	5 013
	Terrains			
	Constructions			
CORPORELLES	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui		7 952	1 784
	Ins. gal. agen. amé. cons		1 436	4 465
	Inst. lect., mat. outillage indus.			
	Ins. gal. agen. amé. div.			
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport			
	Mat bureau, info., mob.			
	Emballages récup. div.			
	Immos corporelles en cours			53 688
Avances et acomptes				
	TOTAL III	9 388	59 938	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés		990	15 170
	Prêts & autres immob. financières		990	15 170
	TOTAL IV	11 134	80 120	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			



ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	4 765	586	756		4 594
TOTAL					
Terrains					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag. cons.	1 048	7 122	7 952		217
Inst. techniques matériel et outill. industriels	2 494	935	1 436		1 993
Autres immos corporelles	30 821	3 056			33 877
Inst. générales agencem. amén. div.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatique, mob.					
Emballages récupérables divers					
TOTAL	34 363	11 113	9 388		36 087
TOTAL GÉNÉRAL	39 127	11 698	10 144		40 681

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
	Immob. amortissables	DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amort. fin de l'exercice
Différentiel de durée		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements						
TOTAL						
Immob. incorporelles						
Terrains						
Sur sol propre						
Sur sol d'autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outill.						
Inst. gales, agenc. am divers						
Mat. transport						
Mat. bureau mobilier						
Emballages récup. divers						
TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						
Total général ventilé						
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR LES EXERCICES		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
	Montant net au début de l'exercice		Montant net au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'acquisition d'emprunt à évaluer Prises de remboursements obligations						

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
	RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immos corporelles					
Inst. générales agencem. amén. div.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatique, mob.					
Emballages récupérables divers					
Immos financières					
Titres de participations					
Autres					
TOTAL					
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement		6 196	776		6 972
TOTAL GÉNÉRAL		6 196	776		6 972



PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		utilisées	non utilisées	utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges Prov. pour garanties données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immobilisations Prov. pour gros entretien et grandes réparations Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer Autres provisions pour risques et charges	15 000			15 000		
TOTAL	15 000			15 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : d'exploitation financières exceptionnelles		776			15 000	

ÉTAT DES STOCKS

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	990,00	110,00		1 100,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	990,00	110,00		1 100,00



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ÉTAT DES CRÉANCES				
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	6 972	6 972	
	Autres créances clients	285	285	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82	82	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	1 656	1 656	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	3 967	3 967	
	Divers			
	Groupes et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	29 024	29 024	
	Charges constatées d'avance	2 961	2 961	
	TOTAUX	44 947	44 947	
Renvois	(1) Montant			
	des			
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)				



COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		
Exploitation		2 961
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	2 961
PRODUITS À RECEVOIR		
PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		10 237
Autres créances		
Disponibilités		
	TOTAL	10 237

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE				
ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	24 000	24 000		
Emprunts & dettes à plus d'1 an à l'origine	21 220	21 220		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	15 863	15 863		
Personnel & comptes rattachés	9 902	9 902		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	3 677	3 677		
État & autres collectivités				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
publiques	333	333		
Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupes & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	528	528		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	75 524	75 524		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice.
Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Montant divers emprunts, dettes/associés



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

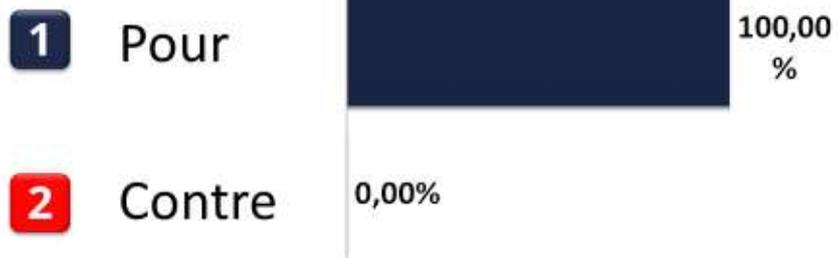
3000346 - ASS DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBAL
Du 01/07/2020 au 30/06/2021

CHARGES À PAYER		MONTANT
CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 981	
Dettes fiscales et sociales	12 035	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	528	
TOTAL DES CHARGES À PAYER		23 544

Questions ?

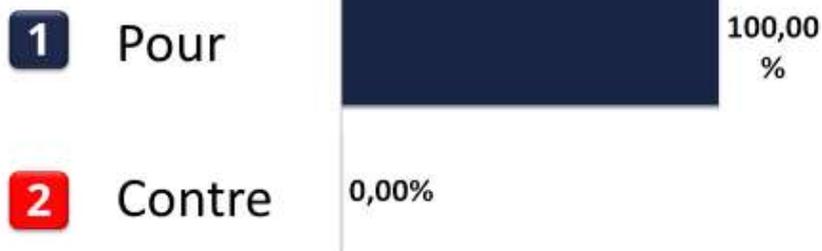


Adoption des Comptes Annuels au 30 Juin 2021





Adoption du report du résultat net comptable pour la saison 2021/2022



Adoption du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel sera présenté en Visio
le lundi 6 Décembre à 20H

Assemblée Générale Elective

Samedi 20 novembre 2021



**Intervention et modalités de vote
par le Secrétaire Général du DAF**



Présentation des Délégués représentants les clubs à l'Assemblée de la Ligue



Présentation des Délégués représentants les clubs à l'Assemblée de la Ligue

10 candidatures ont été adressées

GONZALEZ Gérard (Comité Directeur)
TEILLOT Philippe (Comité Directeur)
BRESOLLES Andrée (Comité Directeur)
MELET Florence (Club)
LAPORTE André (Club)
TAPIE Stéphanie (Comité Directeur)
BOULBENE Charles (Comité Directeur)
COURTHIEU Patrick (Comité Directeur)
TEULLIERE Fabrice (Club)
CARNEIRO Danielle (Club)



Election des Délégués représentant les clubs à l'Assemblée de la Ligue

GONZALEZ Gérard

- 1** Pour
- 2** Contre



Election des Délégués représentant les clubs à l'Assemblée de la Ligue

TEILLOT Philippe

- 1** Pour
- 2** Contre





Election des Délégués représentant les clubs à l'Assemblée de la Ligue

BRESOLLES Andrée

- 1** Pour
- 2** Contre



Election des Délégués représentant les clubs à l'Assemblée de la Ligue

MELET Florence

- 1** Pour
- 2** Contre





Election des Délégués représentant les clubs à l'Assemblée de la Ligue

LAPORTE André

1 Pour
2 Contre



Election des Délégués représentant les clubs à l'Assemblée de la Ligue

TAPIE Stéphanie

1 Pour
2 Contre





Election des Délégués représentants les clubs à l'Assemblée de la Ligue

BOULBENE Charles

- 1** Pour
- 2** Contre



Election des Délégués représentants les clubs à l'Assemblée de la Ligue

COURTHIEU Patrick

- 1** Pour
- 2** Contre





Election des Délégués représentant les clubs à l'Assemblée de la Ligue

TEULLIERE Fabrice

1 Pour
2 Contre



Election des Délégués représentant les clubs à l'Assemblée de la Ligue

CARNEIRO Danielle

1 Pour
2 Contre





Résultats de Election des Délégués représentants les clubs à l'Assemblée de la Ligue

TITULAIRES			SUPPLÉANTS		
TEILLOT Philippe	96%	CD	TAPIE Stéphanie	90%	CD
COURTHIEU Patrick	96%	CD	GONZALEZ Gérard	88%	CD
BRESOLLES Andrée	95%	CD	BOULBENE Charles	74%	CD
CARNEIRO Danielle	94%	Club	MELET Florence	75%	Club
TEULLIERE Fabrice	83%	Club	LAPORTE André	70%	Club

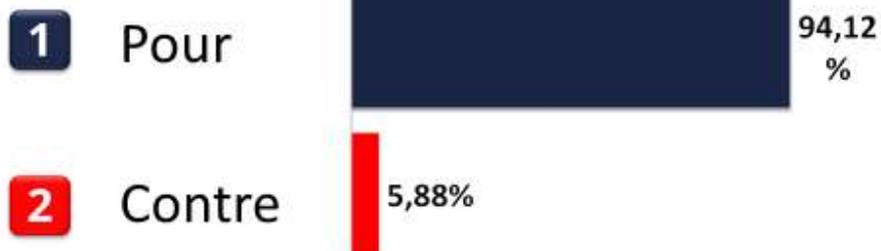
Présentation du candidat appelé à siéger au Comité Directeur





Présentation du candidat appelé à siéger au Comité Directeur

FUSTER Jacques



Point de la commission Technique Jeunes





Commission Technique et Jeunes



- Bilan Football des Enfants
- Bilan Football des Jeunes
- Bilan Football Féminin
- Réglementation jeunes régional
- Bilan formation



02/12/2021

51



Commission Technique et Jeunes



- Bilan Football des Enfants U6-U11:
- 679 de Licences délivrées au 12/11/2021
- Plateau de Noël U6-U7 (11 décembre 2021)
- Futsal U6-U11 (Janvier-Février 2022)
- Journée nationale des débutants U6-U9 (Mai 2022)



02/12/2021

52



Commission Technique et Jeunes



- **Bilan Football des Jeunes U13-U19:**
- **U12-U13 :**
- **229 Licences validées au 12/11/2021**

- **U14-U15 :**
- **218 Licences validées au 12/11/2021**
- **U14 T 1 équipe, U14 R 2 équipes**
- **U15 R 2 équipes, U15 T 5 équipes, U15 district à 8 5 équipes**

- **U16-U17:**
- **137 Licences validées au 12/11/2021**
- **U16 R 1 équipe,**
- **U17 T 3 équipes.**



02/12/2021

53



Commission Technique et Jeunes



- **Bilan Football des Jeunes U13-U19:**
- **U12-U13 : Championnat 1ère journée à eu lieu le 13/11**
- **U14-U15 : Championnat en cours**
- **U14 T , U14 R, U15 R , U15 T**
- **Championnat U15 district 1ère journée à eu lieu le 13/11**

- **U13 Festival PITCH 20/03/2022 et 02-03 Avril 2022**



02/12/2021

54



Commission Technique et Jeunes



- **Bilan Football Féminin U13F-U18F:**
- **U13F :**
53 Licences validées au 12/11/2021
- **U15F :**
- **U15F à 8 (3 équipes). U15F à 5 (5 équipes)**
- **50 Licences validées au 12/11/2021**
- **U18F à 8: 1ère journée le 13/11/2021**
- **77 Licences validées au 12/11/2021 4 d'équipes**



02/12/2021

55

Connaissez-vous les obligations des clubs participant aux Championnat régionaux Jeunes



Article 36.5-Obligations des clubs participant aux championnats régionaux jeunes masculins

1. Les clubs participant aux championnats régionaux sont tenus de disposer, en qualité d'entraîneur principal de l'équipe,

- U20 Régional : un entraîneur titulaire au minimum du C.F.F.3.;
- U18 Régional: un entraîneur titulaire au minimum du Brevet de Moniteur de Football (BMF);
- U17 Régional 1 : un entraîneur titulaire au minimum du Brevet de Moniteur de Football (BMF) ;
- U17 Régional 2: un entraîneur titulaire au minimum du C.F.F.3;
- U16 Régional: un entraîneur titulaire au minimum Brevet de Moniteur de Football (BMF);
- U15 Régional: un entraîneur titulaire au minimum du C.F.F.2;
- U14 Régional: un entraîneur titulaire au minimum du C.F.F.2.



02/12/2021

56



Commission Technique et Jeunes



Bilan Formation:

- **Module gardien de but réalisé le 03-04/09/2021**
9 personnes formées.
- **Module animatrice fédérale réalisé le 09/10/2021**
12 personnes formées.
- **Module U6-U7 réalisé le 23/10/2021**
9 personnes formées.
- **Module U8-U9 réalisé le 30-31/10/2021**
13 personnes formées.
- **Module U10-U11 réalisé le 06-07/11/2021**
14 personnes formées.

Soit 57 Personnes de formées par le DAF à ce jour.



02/12/2021

57



Commission Technique et Jeunes



Formation à venir:

- **Sensibilisation Futsal le 27/11/2021 (Mirepoix)**
- **Micro Formation au Fossat 4x4h (date à définir)**
- **Module U12-U13 le 12-13/02/2022 (Tarascon)**
- **Module U14-U15 le 26-27/02/2022 (Tarascon)**
- **Module U18-U19 le 23-24/04/2022 (Mazères ou Saverdun)**
- **Module U20+ le 07-08/05/2022(Mazères ou Saverdun)**

- **Certification CFF1 le 09/01/2022 (Pamiers)**
- **Certification CFF2 le 09/04/2022 (Tarascon)**
- **Certification CFF3 le 11/06/2022 (Mazères ou Saverdun)**
- **Module UC4 Projet Asso 27-28/11/2021**
- **Module UC4 Projets Sport et Educ 11-12/12/2021**



02/12/2021

58



Merci pour votre attention



02/12/2021

39

Point de la commission des arbitres



Présentation des partenaires



Questions diverses





Centre technique départemental du football Ariégeois



Contexte du centre :

- Validation de la création du centre Technique à l'AG du 31/10/2019 à Saverdun
- Pour développer et former les jeunes, éducateurs, arbitres, délégués etc...
- Pour développer les pratiques, stages de fin ou début de saison des clubs.
- Aucune participation des Clubs Ariégeois ne sera demandé.

Contexte au 11/2021 :

- Subvention fédérale validée 120K€
- Subvention du conseil régional validée 80K€
- Subvention du conseil départemental validée 90K€
- Participation du District (en cours de traitement)
- Cout du Centre Technique départemental 535 K€ TTC



02/12/2021

63



Centre technique départemental du football Ariégeois



Contexte Géopolitique au 11/2021 :

- 2 projets à venir pour des centres techniques Haute-Garonne et Aude (2022).
- Implantation du centre technique imposée par la fédération et le conseil Régional/Départemental
- BELFA maintien de la subvention jusqu' en Mars 2022.

Contexte juridique :

- Au plus tard (31/12/2021) le permis de construire doit être déposé pour valider les Subventions.
- Nota Toutes subventions venant de la LFA est valable 1 An à la date de la notification Pour le centre technique départemental, commission de Juin 2021.



02/12/2021

64



Centre technique départemental du football Ariégeois



02/12/2021

65

Centre technique départemental du football Ariégeois



Merci pour votre attention

02/12/2021

66

INTERVENTION DES PERSONNALITES



MOT DE LA REPRÉSENTANTE DE LA LIGUE

Madame CANCEL Sandrine

Membre du Comité Directeur de la LFO



MOT DU REPRÉSENTANT DU SERVICE DEPARTEMENTAL ENGAGEMENT SPORT DE L'ARIEGE

MONSIEUR HAUW Frantz

Chef du Service Départemental Engagement Sport de l'Ariège



MOT DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE

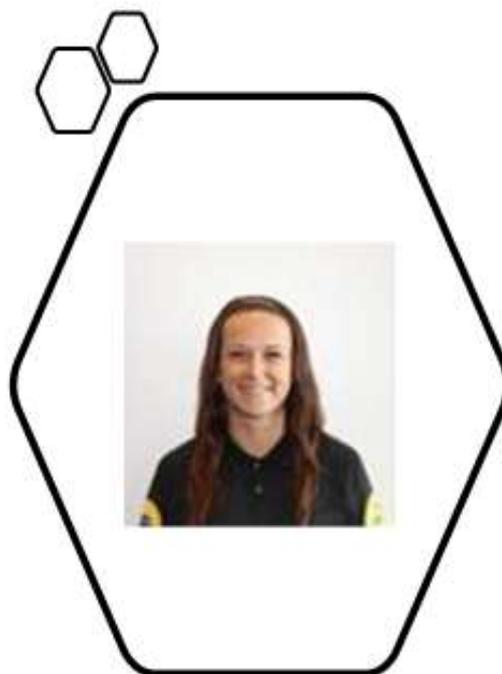
MONSIEUR BERDOU Raymond

Vice Président du conseil Départemental



RECOMPENSE

- CHARLENE LAUR
- ARBITRE FEDERALE
- FEMININE 1 FFF



INTERVENTION SECTION FOOTBALL FÉMININES DE MIREPOIX



MODULE ARBITRAGE

Charlène LAUR
Arbitre Fédérale Féminine 1



MON PARCOURS DANS L'ARBITRAGE



Janvier 2015 (19 ans) : Formation initiale à l'arbitrage
= arbitre district (u17 garçons)

Septembre 2016 : Evolution au niveau Ligue
= arbitre u19 DH puis séniors R3
hommes)

Janvier 2017 : Evolution au Fédéral (D2 ♀)
+ arbitrage en R2 chez les
hommes

Janvier 2020 : Evolution au niveau D1 ♀
+ arbitrage en R1 chez les hommes

Septembre 2021: **Accession au groupe Elite D1 ♀ (contrat pro)**
+ arbitrage en R1/N3 chez les hommes



L'arbitrage de haut niveau c'est quoi ?



Des exigences au quotidien

- Une préparation physique continue (entraînements réguliers & intenses)
- Une hygiène de vie saine (alimentation, récupération)
- Une préparation mentale importante (stress, émotions, concentration...)

Des devoirs administratifs

- Comptes rendus quotidien (entraînements, bien-être...)
- Montre à brancher chaque fin de semaine
- Sms à envoyer après chaque match aux managers
- Analyse de match avant le mardi



Beaucoup de chance & du bonheur



- Côté du beau football (haut niveau)
- Stages à Clairefontaine plusieurs fois par saison
- Arbitrer des équipes réputées (OL, PSG, GIRONDINS DE BORDEAUX, MONTPELLIER...)
- Côté des joueuses internationales
- Dotations chaque début de saisons (Nike)
- Rémunération
- Opportunités : FIFA



Ce que l'arbitrage m'a apporté ?



- Beaucoup de rencontres & une deuxième famille
- Des expériences inoubliables (stages, inter ligues, tournois internationaux...)
- Confiance en soi & estime de soi
- Mode de vie sain & actif
- Connaissance de soi
- ...





Ce que l'arbitrage m'a apporté ?



CLOTURE DE LA SEANCE

Monsieur Jean-Pierre MASSE

Président du District de l'Ariège de Football



MERCI DE BIEN VOULOIR DÉPOSER LE(S)
BOITIER(S) DE VOTE DANS **LES CORBEILLES**
PRÉVUES À CET EFFET



District de l'Ariège de Football

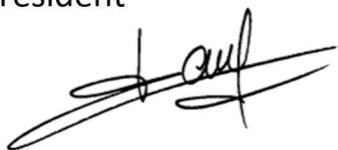
5, Place du Mercadal - 09100 PAMIERS

Tél: 05.61.60.10.95

<https://ariegefoot.fff.fr> / secretariat@ariegefoot.fff.fr

Gérard GONZALEZ clôture cette AG, remercie la société Altern'active systems pour la mise en place des votes électroniques.

Jean-Pierre MASSE
Président



Gérard GONZALEZ
Secrétaire Général

